

QUESTIONS DE BON SENS...

OU COMMENT ÊTRE PRÊT POUR LA MISE EN ACCESSIBILITÉ
DE VOTRE LIEU RECEVANT DU PUBLIC EN 2015 ?

Où en êtes-vous par rapport à la Loi du 11 Février 2005 en faveur des personnes handicapées et face à l'échéance du 1^{er} Janvier 2015 ? Vous faut-il constituer une demande d'Agenda d'Accessibilité Programmé pour obtenir un délai supplémentaire ? (sous réserve de l'actualité réglementaire)

Suite à cette auto-évaluation, qui nous permettra de mieux vous accompagner, nous vous proposons un rendez-vous individuel.

Anticiper devient l'occasion d'élargir votre clientèle et de faire d'une contrainte réglementaire un avantage concurrentiel.

Nom de votre domaine ou caveau de vente : _____

Commune : _____

1. Le stationnement

1.1. Y a-t-il un parking ?

Oui Non

1.2. Ce parking, a-t-il des places adaptées ?

Oui Non

1.3. Si oui, ces places ont-elles ?

Une dimension réglementaire respectée
(3,30m de largeur)

Signalétique appropriée verticale et/ou au sol
(pictogramme du handicap)

Pour en savoir plus : Fiche 1 – Stationnement :

> http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/DGALN_accessibilite_FICHE_1.pdf

2. L'accès à la cave

Ce cheminement, est-il adapté ?

Largeur réglementaire respectée
(140cm ponctuellement ramenés en 120 cm) ?

Déclivité du cheminement respectée
(Pente < ou = à 5%, paliers de repos) ?

Qualité du sol respectée (Sols durs, non glissants, non meubles, non réfléchissants) ?

La signalétique est-elle adaptée (pictogramme, texte) ?

Hauteur minimale sous obstacle respectée
(> ou = à 220 cm) ?

Un cheminement avec des contrastes visuels/tactiles ?

Pour en savoir plus : Fiche 2 – Les cheminements :

> http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/DGALN_accessibilite_FICHE_2.pdf

3. L'entrée dans la structure, est-elle adaptée ?

Si rupture de niveau, avez-vous un plan incliné (avec paliers de repos de 140 cm x 120cm, mains courantes éventuellement) ?

Seuil de porte conforme
(< ou = à 2cm)

Largeur de porte respectée
(> ou = 90 cm)

Si ouverture de porte en tirant : avez-vous un espace de manœuvre de porte d'une longueur minimum de 220 cm X 140 cm de large ?

Si ouverture de porte en poussant : avez-vous un espace de manœuvre de porte d'une longueur minimum de 170 cm x 140cm de large ?

Une porte facile à voir (couleur contrastée, signalée par des bandes...) ?

S'il existe un contrôle d'accès, le système de contrôle d'accès est conforme (signal de fonctionnement visuel et sonore, à une hauteur < à 130 cm) ?

Ou est-ce un accès secondaire, qui est accessible ?

Pour en savoir plus : Fiche 4 – Les Portes :

> http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/DGALN_accessibilite_FICHE_4.pdf

QUESTIONS DE BON SENS ... SUITE

4. Espace d'accueil (espace de vente, salle de dégustation,...), le comptoir de la boutique, est-il adapté ?

- Cheminement de l'entrée à la réception adapté (cheminement podotactile et sans obstacle)
- Banque d'accueil adaptée (Partie rabaissée avec avancée, espace disponible sous la table...)?
- Luminosité adaptée (200 lux)

Pour en savoir plus : Fiche 3 – Accueil :

> http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/DGALN_accessibilite_FICHE_3.pdf

5. Si vous proposez des sanitaires pour les visiteurs, sont-ils adaptés ?

- Lavabo entre 0,70 et 0,85m du sol avec espace libre en dessous ?
- Barre de transfert du fauteuil vers le WC (entre 70 et 80cm du sol) ?
- Hauteur de la cuvette à 50 cm (maximum) de hauteur ?
- Bénéficie d'une aire de rotation d'1m 50 de diamètre libre de tout obstacle ?
- Alarme sonore et à flash lumineux installé ? (ou WC donnant directement sur l'extérieur ?)

Pour en savoir plus :

Fiche 7 – Pour profiter des espaces privatifs :

> http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/DGALN_accessibilite_FICHE_7.pdf

6. Quelles sont les autres prestations sur votre site :

- Lieu culturel (Exposition, concert, évènement...)
- Hébergement / Location saisonnière
- Espace de réception
- Prestation de restauration / Table d'hôte

7. Souhaitez-vous un accompagnement à la mise en accessibilité ?

- Je suis intéressé Je ne suis pas intéressé

8. Etes-vous intéressé par le label Tourisme & Handicap ?

- Je suis intéressé Je ne suis pas intéressé

Pour en savoir plus : Mode d'Emploi du Label Tourisme & Handicap.

> cliquez ici

9. Qui sera la personne à contacter pour un rendez-vous individuel ?

Nom :

Téléphone :

Email :

ENREGISTRER
ce questionnaire pour
nous l'envoyer par email

Bouches-du-Rhône Tourisme en collaboration avec les Fédérations des Caves Coopératives et des Vignerons Indépendants des Bouches-du-Rhône vous propose de vous accompagner dans la mise en accessibilité de votre cave.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec nous.

Vos contacts :

■ Bouches-du-Rhône Tourisme

Mélanie FOUBERT
Tél. : 04 91 13 84 37
email : mfoubert@visitprovence.com

■ Fédération des Vignerons Indépendants des Bouches-du-Rhône

Annick PAGE
Tél. : 04 42 23 06 04
email : vigneron.13@wanadoo.fr

■ Fédération des Caves coopératives des Bouches-du-Rhône

Olivier HOULES
Tél. : 04 42 21 64 81
email : fdcc13@wanadoo.fr

